

La Cellule Économique de Bretagne vous propose ce document mensuel présentant d'une part le niveau actuel d'activité de l'ensemble de la filière Construction et, d'autre part, les perspectives pour demain, tant du côté de la commande publique que de la commande privée.

● ENVIRONNEMENT MACRO-ÉCONOMIQUE

D'après la dernière note de conjoncture de la Banque de France (début décembre 2022), « malgré un environnement très incertain, marqué par une conjonction de chocs externes de grande ampleur, l'activité continue à résister globalement. Dans le secteur du bâtiment, l'activité augmente nettement, notamment dans le second œuvre. Pour décembre, les chefs d'entreprise du bâtiment interrogés anticipent que l'activité serait en repli, aussi bien dans le gros œuvre que dans le second œuvre.

Les difficultés d'approvisionnement se replient dans le bâtiment (36% en novembre, contre 41% en octobre). Au niveau des difficultés de recrutement, elles reculent pour le deuxième mois consécutif dans le bâtiment (55% contre 60%), mais restent élevées dans l'ensemble des secteurs.

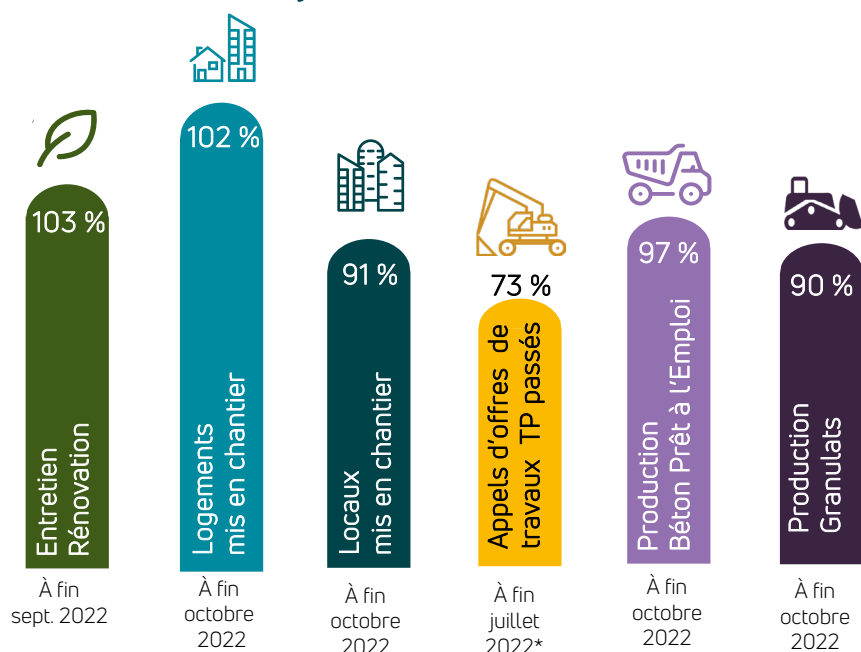
Pour le mois de novembre, l'indicateur d'incertitude progresse dans le bâtiment. Concernant les conséquences de la situation énergétique sur leur activité, 24% des entreprises du bâtiment déclarent que la crise énergétique a eu un impact significatif sur leur activité de novembre, contre 26% des entreprises tous secteurs confondus. Pour les trois prochains mois, 35% des entreprises du bâtiment anticipent un impact significatif sur leur activité, et 55% des entreprises du bâtiment anticipent un impact significatif sur leurs marges. »

● VUE D'ENSEMBLE FILIÈRE CONSTRUCTION EN BRETAGNE

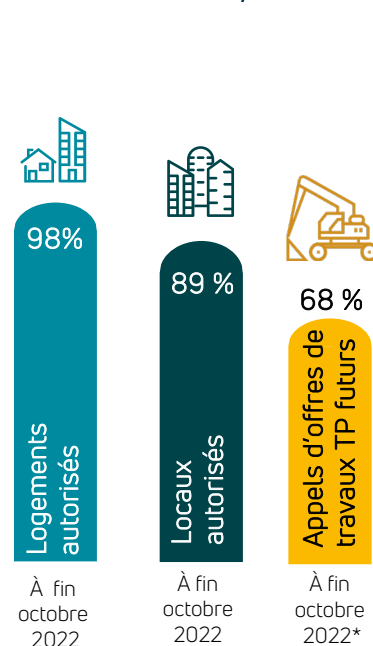
Niveau d'activité 2022 cumul 12 mois sauf * mois 2022 par rapport à la moyenne des même mois 2018-2019.

Unité : taux d'avancement | Traitement : Cellule Economique de Bretagne | Sources : SDES, GIE Réseau des CERC, FRB, FRTP, UNICEM, Vecteur Plus

Niveau d'activité aujourd'hui



Perspectives d'activité pour demain



● Quel niveau d'activité aujourd'hui ? POUR LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

● Activité entretien-rénovation

+ 3,4 % de l'activité entretien-rénovation au 3^{ème} trimestre 2022 par rapport au 3^{ème} trimestre 2021

Au 3^{ème} trimestre 2022, l'activité entretien-rénovation en Bretagne reste correctement orientée : + 3,4 % globalement par rapport au 3^{ème} trimestre 2021. La hausse est plus importante sur le marché des bâtiments non résidentiels : + 5,2 % contre + 2,9 % sur celui des logements.

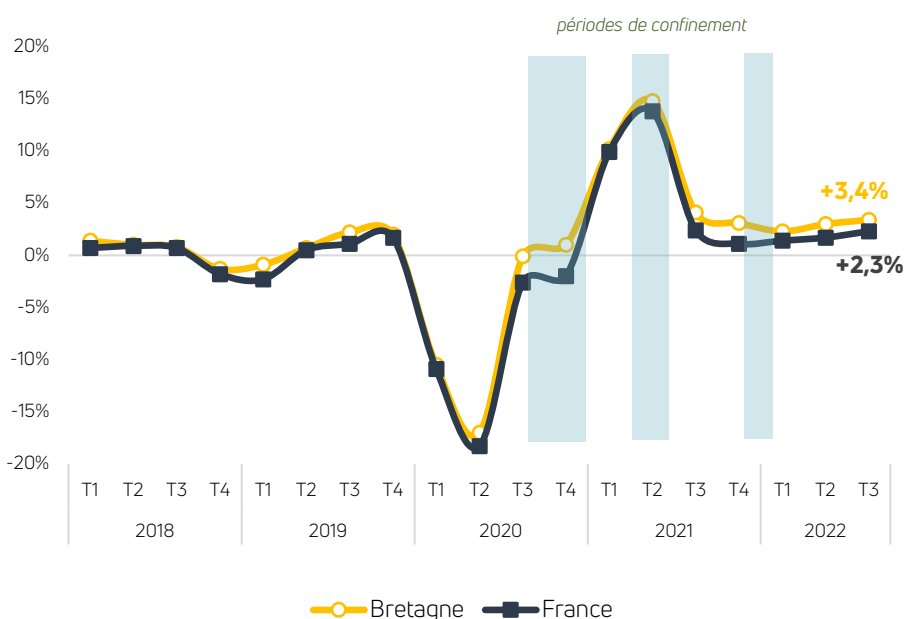
Les évolutions régionales restent également meilleures que celles au niveau national (+ 2,3 %). Ce trimestre, la région Bretagne est la première région où l'activité entretien-rénovation progresse le plus fortement, suivie à égalité des régions Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine.

+ 3,0 % de l'activité entretien-rénovation
Cumul 12 mois à fin sept. 2022

Sur 12 mois glissants, à fin juin 2022, l'activité entretien-rénovation progresse de 3,0 % en Bretagne. contre + 1,6 % au niveau national.

Évolution de l'activité entretien-rénovation Bâtiment (en volume)

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : FFB - Enquête Cellule Economique de Bretagne, Réseau des CERC

● Les éco-prêts à taux zéro

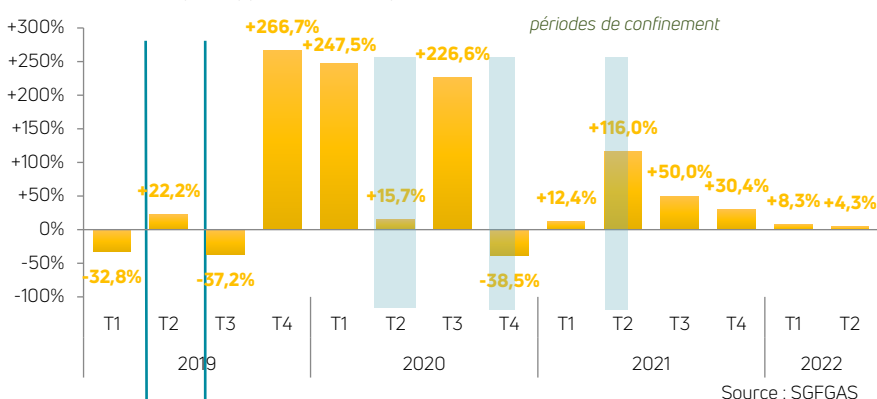
+ 4,3 % d'éco-prêts émis au 2^{ème} trimestre 2022 par rapport au 2^{ème} trimestre 2021

1 662 éco-prêts à taux zéro (éco-PTZ) ont été émis au 2^{ème} trimestre 2022 en Bretagne contre 1 594 au 2^{ème} trimestre 2021.

NB : ce sont les modifications d'attribution des éco-PTZ intervenues au 1^{er} mars 2019 et au 1^{er} juillet 2019 (suppression bouquets de travaux, élargissement à tous les logements..) qui expliquent les évolutions importantes fin 2019 et en 2020.

Evolution des éco-prêts à taux zéro

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SGFGAS

Suppression conditions bouquets de travaux

Extension à tous les logts achevés depuis plus de deux ans, aux travaux d'isolation des planchers bas, durée d'emprunt uniformisée à 15 ans

● Quel niveau d'activité aujourd'hui ? POUR LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

● Les mises en chantier de logements neufs

**+ 1,8 % de logements
mis en chantier**

cumul 12 mois à fin octobre 2022

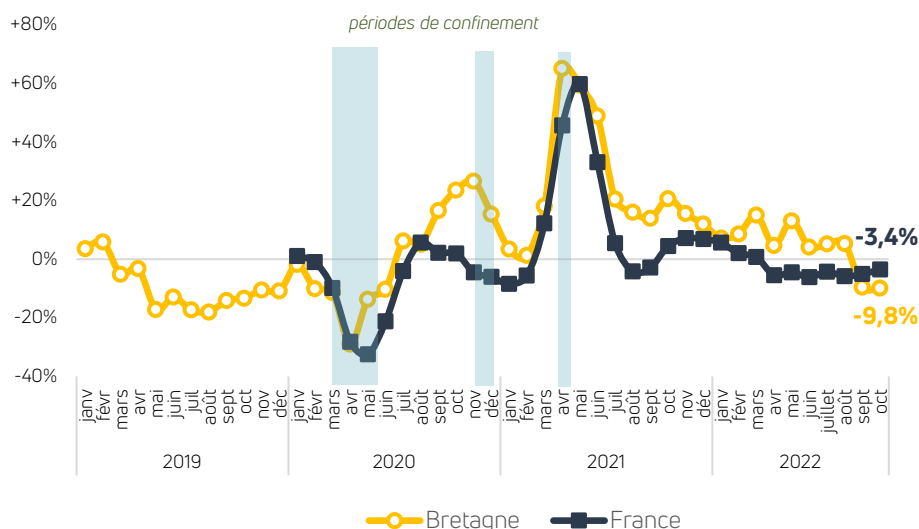
Au cours des trois derniers mois (août - octobre 2022), le nombre de logements mis en chantier est en diminution de 9,8 % en Bretagne par rapport à la même période de 2021. Au niveau national, la situation reste dégradée depuis plusieurs mois (-3,4%), mais moins qu'en Bretagne.

En cumul 12 mois à fin octobre 2022, le nombre de logements mis en chantier reste bien orienté (+1,8%) par rapport aux douze mois précédents., sur un rythme toutefois inférieur au mois précédent. Par marché, l'activité est portée uniquement par le marché de la maison individuelle pure (+8,2%). La production de logements individuels groupés (liés à la promotion sociale et privée) et de logements collectifs et en résidence est désormais en baisse (-9,3% et -2,7% respectivement).

Au niveau national, le nombre de logements mis en chantier baisse (-1,6%) à fin octobre 2022 sur 12 mois glissants.

Evolution du nombre de logements mis en chantier sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée, estimations à fin octobre 2022

● Les mises en chantier de locaux neufs

**- 9,3 % de locaux
mis en chantier**

cumul 12 mois à fin octobre 2022

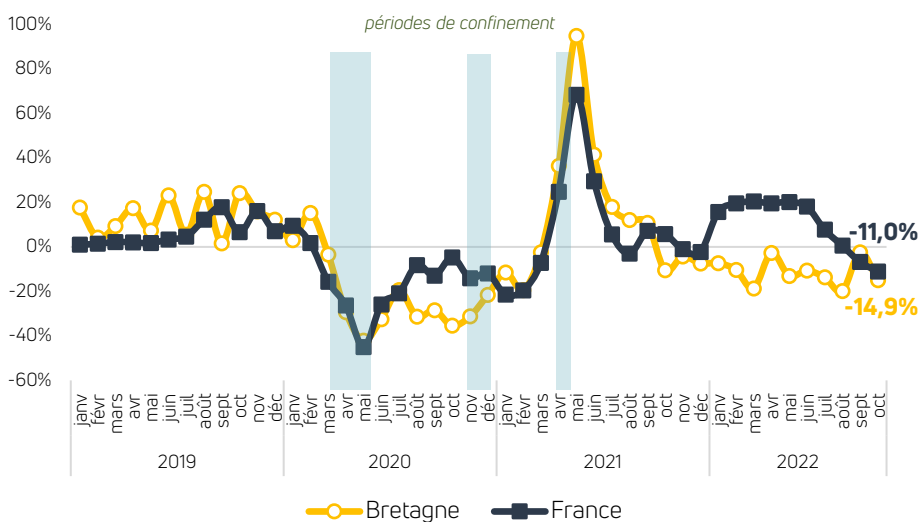
Au cours des trois derniers mois (août - octobre 2022), les surfaces mises en chantier restent orientées à la baisse en Bretagne (-14,9%) par rapport à la même période de 2021, avec un recul qui tend à s'accroître par rapport au mois précédent. Au niveau national, la situation continue à se détériorer (-11,0% par rapport à la même période de l'année précédente).

En cumul 12 mois à fin octobre 2022, le nombre de m2 de locaux mis en chantier reste orienté à la baisse (-9,3%) en Bretagne alors qu'il progresse de 7,4% au niveau national. La Bretagne décroche au niveau national. Quatre régions enregistrent des évolutions négatives, dont la Bretagne en avant-dernière position devant la région Bourgogne-Franche-Comté.

Les investissements sur la quasi-totalité des marchés sont en baisse, particulièrement sur le marché des bâtiments agricoles et sur celui des équipements publics. La situation est positive sur le marché des entrepôts, et sur celui des commerces.

Evolution des surfaces mises en chantier de locaux sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SDES, Sit@del2 en date de prise en compte

● Quel niveau d'activité aujourd'hui ? POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS

● Opinion des chefs d'entreprise de TP sur leur activité

- 10 % de solde d'opinion sur l'activité du 3^{ème} trimestre 2022

L'opinion des chefs d'entreprise bretons sur leur activité au cours du 3^{ème} trimestre 2022 reste dégradée.

Dans le détail, l'activité récente auprès de la clientèle publique et de la clientèle privée s'est fortement détériorée par rapport au 2^{ème} trimestre 2022.

Au niveau national, l'activité s'est également dégradée (-4 de solde d'opinion au 3^{ème} trimestre 2022), les chefs d'entreprise étant plus nombreux à indiquer une activité en baisse qu'il y a trois mois. La Bretagne, avec quatre autres régions (Ile-de-France, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine et PACA), sont les seules à enregistrer un recul de leur activité.

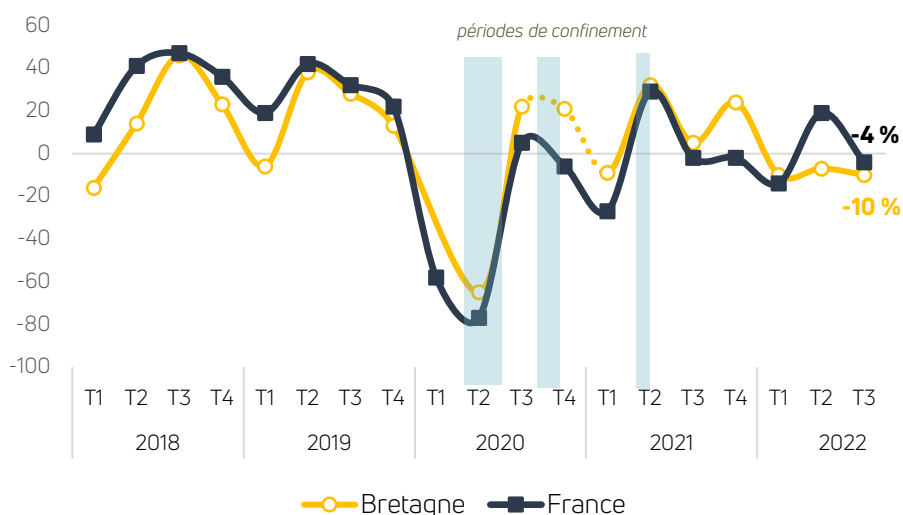
84 % des entreprises bretonnes de Travaux Publics estiment être limitées dans leur capacité de production à la fin du 3^{ème} trimestre 2022

En Bretagne, les principaux facteurs qui limitent la production sont :

- Comme au trimestre précédent, la pénurie de main d'œuvre qui pénalise fortement la production (pour 48 % des entreprises bretonnes contre 45 % au trimestre précédent).
- L'insuffisance de la demande est citée comme 2^{ème} facteur limitant (33 %), devant les contraintes financières (20 %). L'insuffisance de matériels apparaît dans le classement des facteurs limitants (14 %).

Evolution de l'opinion des chefs d'entreprise de Travaux Publics sur l'activité du trimestre

Unité : solde d'opinion



Source : Enquête trimestrielle FNT/ INSEE

Quel niveau d'activité aujourd'hui ? DANS L'INDUSTRIE DES CARRIÈRES ET MATÉRIAUX

Production de béton prêt à l'emploi (BPE)

**- 3,6 % de production de BPE
entre août et octobre 2022**

par rapport à la même période
de 2019

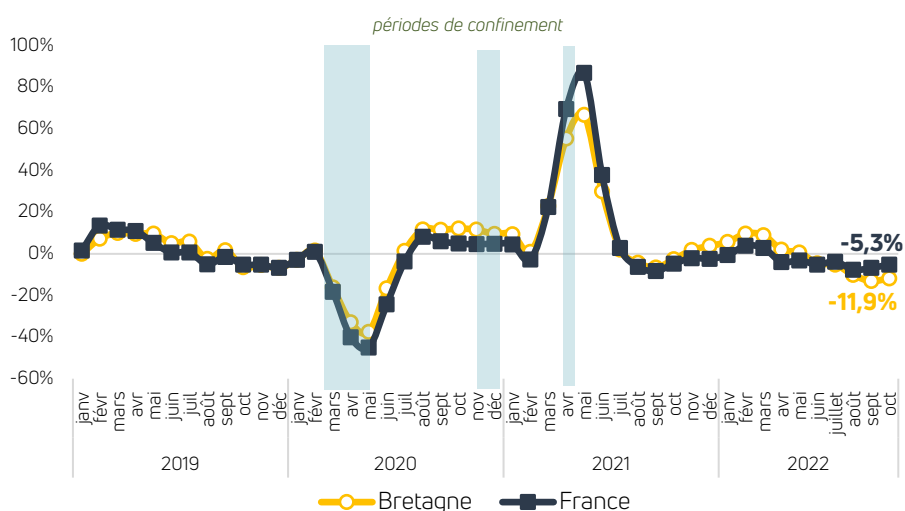
En Bretagne, la production de BPE s'est dégradée sur trois mois (de août à octobre 2022) par rapport à la même période de 2021 (-11,9%), plus fortement qu'au niveau national (-5,3%). Par rapport à la situation d'avant-crise, la production de BPE est également inférieure (-3,6 % par rapport à la même période de 2019). La situation au niveau national est plus fortement défavorable qu'en Bretagne (-5,5% par rapport à la même période de 2019).

**-2,5 % production de BPE
cumul 12 mois à fin oct. 2022**

À fin octobre 2022, sur 12 mois glissants, la production bretonne de BPE est en baisse par rapport aux douze mois précédents (-2,5%), comme au niveau national (-2,6%).

Evolution de la production de BPE sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : UNICEM (données brutes, non cvs, non cjo)

Production de granulats

**- 9,3 %
de production de granulats
entre août et octobre 2022**
par rapport à août-octobre 2019

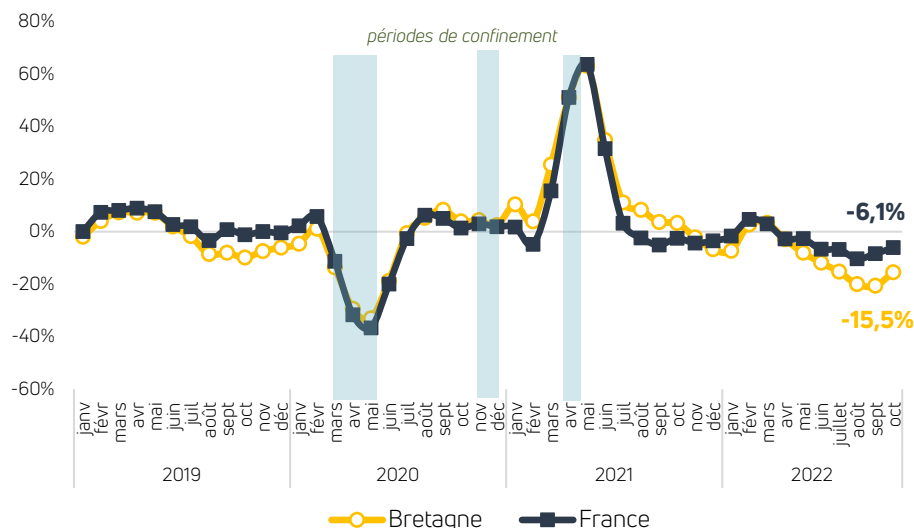
Sur 3 mois glissants, à fin octobre 2022, la production bretonne de granulats continue de baisser (-15,5% par rapport à la même période de 2021). Ce recul est plus important qu'au niveau national (-6,1%). Par rapport à la même période de 2019, la production bretonne de granulats est inférieure aux niveaux d'avant-crise (-9,3%) plus fortement qu'au niveau national (-6,5%).

**- 10,2 %
de production de granulats
cumul 12 mois à fin oct. 2022**

A fin octobre 2022, sur 12 mois glissants, la production bretonne de granulats enregistre un recul plus important (-10,2% par rapport aux douze mois précédents) que la production nationale (-4,5%).

Evolution de la production de granulats sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : UNICEM (données brutes, non cvs, non cjo)

Quels impacts sur l'emploi et les entreprises ?

L'EMPLOI

L'emploi salarié dans la Construction

+ 8,4 % de salariés dans la Construction au 2^{ème} trimestre 2022 par rapport au 2^{ème} trimestre 2019

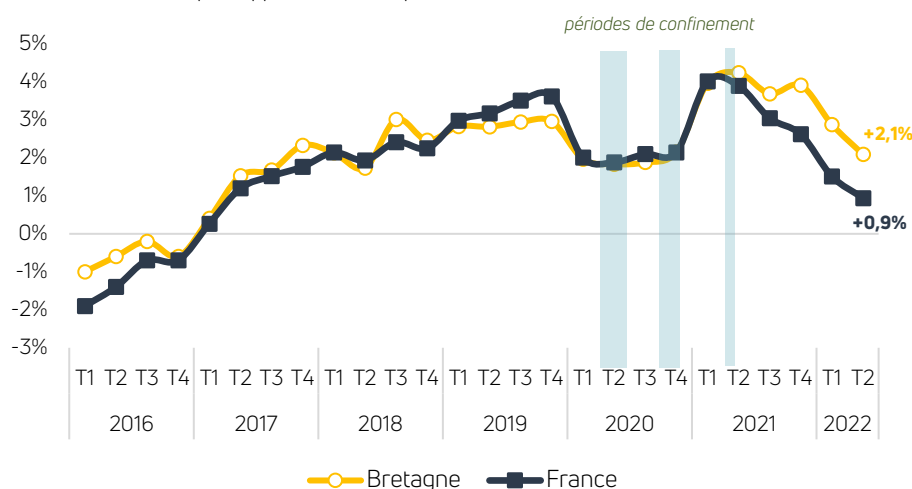
78 254 salariés ont été dénombrés à fin juin 2022 dans le secteur de la Construction en Bretagne, soit une progression de 2,1% par rapport au 2^{ème} trimestre 2021.

Au niveau national, la progression est moins importante (+0,9%).

Par rapport au 2^{ème} trimestre 2019, l'emploi salarié progresse plus fortement : + 8,4 % en Bretagne et + 6,8 % en France.

Evolution trimestrielle du nombre de salariés dans la Construction par rapport au même trimestre de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : ACOSS - URSSAF (données cvs)

L'emploi intérimaire dans la Construction

- 9,5 % d'intérimaires dans la Construction entre juin et août 2022 par rapport à juin et août 2019

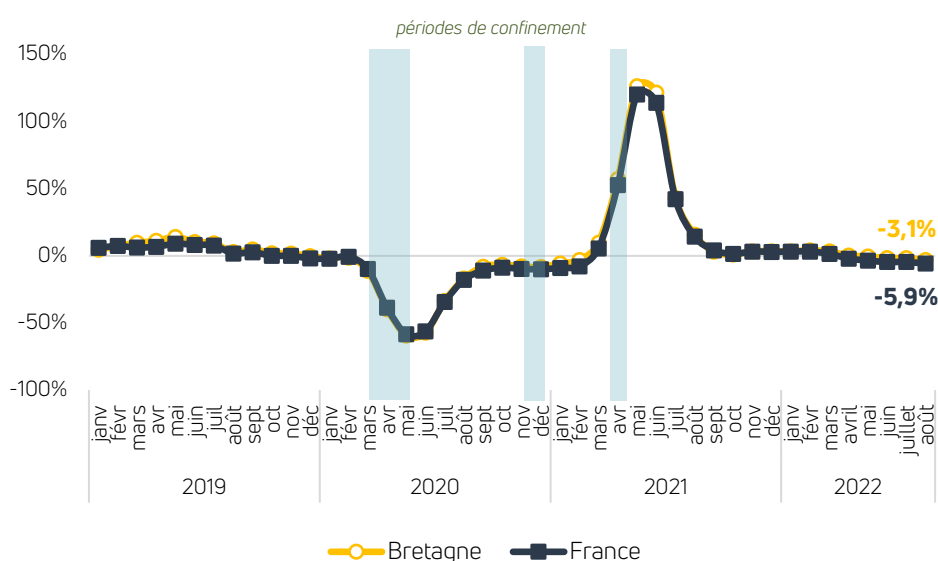
3 396 intérimaires en équivalent temps plein sont recensés dans le secteur de la Construction à fin août 2022 en Bretagne.

Après une stabilisation, l'emploi intérimaire dans le secteur de la Construction est en recul en Bretagne (-3,1% sur trois mois par rapport à la même période de 2021), baisse moins marquée qu'au niveau national (-5,9%).

Par rapport à la même période de 2019, l'emploi intérimaire reste bien en-deçà des niveaux d'avant-crise (-9,5%), moins fortement qu'au niveau national (-13,7%).

Evolution du nombre d'intérimaires dans la Construction

Unité : 3 mois glissants, % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : DARES

Quels impacts sur l'emploi et les entreprises ?

L'EMPLOI

● Déclarations préalables à l'embauche

+ 4,1 % de déclarations préalables à l'embauche dans le secteur de la Construction au 2^{ème} trimestre 2022

par rapport au 2^{ème} trimestre 2019

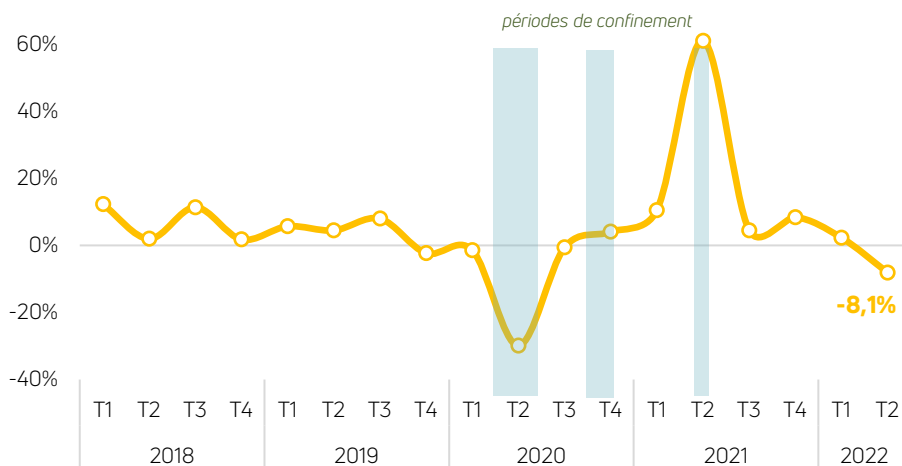
7 858 déclarations préalables à l'embauche ont été réalisées au 2^{ème} trimestre 2022, dont 52,3% pour des CDI. À noter qu'au 1^{er} trimestre 2022, les CDI représentaient une part plus importante des déclarations préalables à l'embauche (57,7%).

Les déclarations préalables à l'embauche dans le secteur de la Construction diminuent au 2^{ème} trimestre 2022 par rapport au 2^{ème} trimestre 2021 (-8,1%). Elles dépassent cependant leur niveau d'avant la crise sanitaire : +4,1 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2019, quel que soit le contrat.

Pour mémoire, en 2021, les déclarations préalables à l'embauche enregistrées dans le secteur de la Construction en Bretagne ont augmenté de 9,1 % par rapport à 2020, plus fortement pour les CDI (+ 15,6 % pour les CDI contre + 4,3 % pour les CDD de longue durée et + 0,8 % pour les CDD de courte durée).

Evolution trimestrielle du nombre de déclarations préalables à l'embauche dans le secteur de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : URSSAF (données brutes)

● Demandeurs d'emploi

- 14,1 % de demandeurs d'emploi (cat. A) recherchant un métier Construction à la fin du 3^{ème} trimestre 2022

par rapport à fin 3^{ème} trimestre 2019

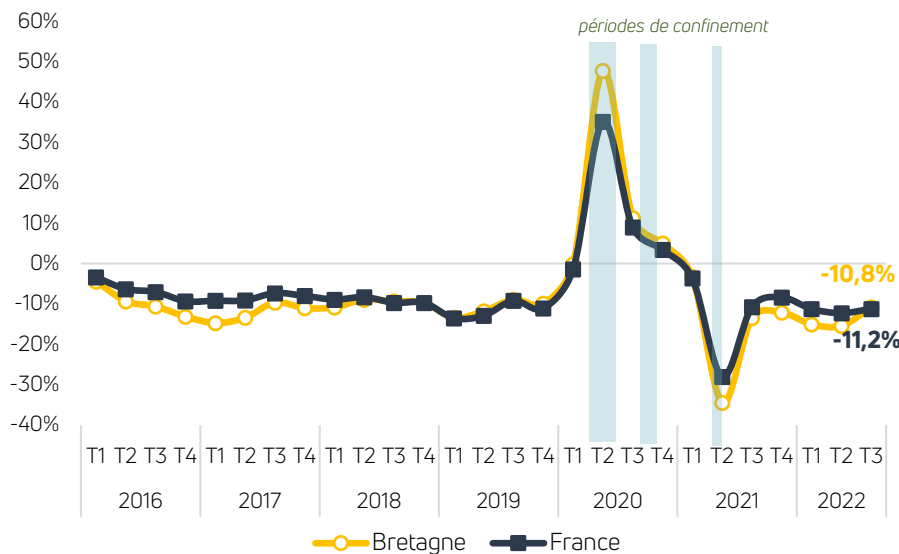
8 488 demandeurs d'emploi de catégorie A (n'exerçant aucune activité) recherchant un métier dans la Construction sont recensés en Bretagne à fin septembre 2022. Ce nombre de demandeurs d'emploi est inférieur à celui observé à la fin du 3^{ème} trimestre 2021 (-10,8%), baisse moins prononcée qu'au niveau national (-11,2%). Tous secteurs économiques, le nombre de demandeurs d'emploi est également en baisse, sur un rythme similaire à celui observé dans le secteur de la construction (-10,5%).

Par rapport à la fin du 3^{ème} trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi recherchant un métier Construction inscrits en Bretagne recule de 14,1 %, baisse moins importante que tous secteurs confondus (-15,3%).

Pour rappel, au 2^{ème} trimestre 2022, en Bretagne, le taux de chômage (tous secteurs) avait augmenté de 0,1 point par rapport au 1^{er} trimestre 2022 pour atteindre 5,9 % de la population active.

Evolution trimestrielle des demandeurs d'emploi en fin de mois en catégorie A dans la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Pôle emploi-DARES, STMT (Statistiques Mensuelles du marché du travail) (Données brutes)

Quels impacts sur l'emploi et les entreprises ?

LA DYNAMIQUE DES ENTREPRISES

Créations d'entreprises

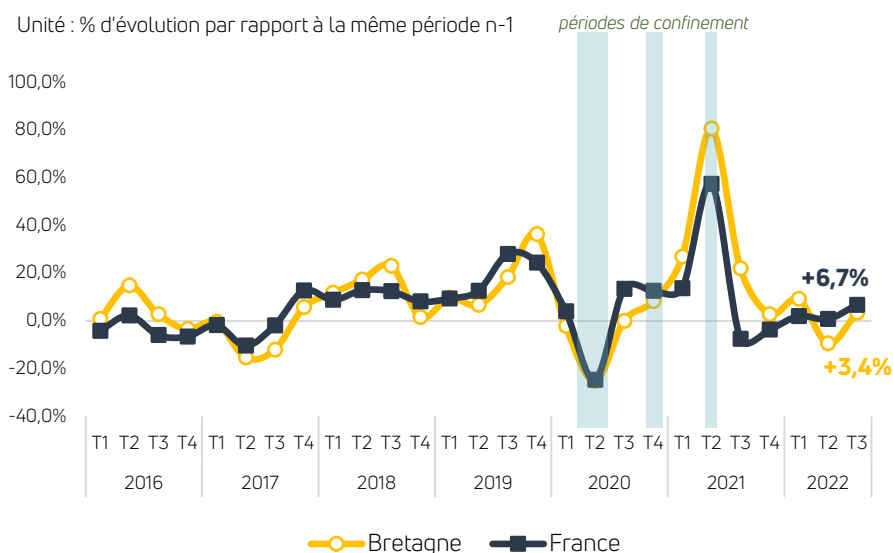
+ 20,9 % de créations d'entreprises de la Construction au 3^{ème} trimestre 2022 par rapport au 3^{ème} trimestre 2019

Au cours du 3^{ème} trimestre 2022, 793 créations d'entreprises ont été enregistrées en Bretagne dans le secteur de la Construction (yc micro-entreprises). 44 % de ces créations d'entreprises concernent des micro-entrepreneurs au 3^{ème} trimestre 2022.

Ce nombre de créations est en augmentation par rapport à celui observé au 3^{ème} trimestre 2021 (+3,4%). Par rapport au 3^{ème} trimestre 2019, il a également augmenté de 20,9%.

Au niveau national, les créations d'entreprise au 3^{ème} trimestre 2022 sont plus importantes qu'au 3^{ème} trimestre 2021 (+6,7%) et qu'au 3^{ème} trimestre 2019 (+12,3%).

Evolution trimestrielle des créations d'entreprises de la Construction



Source : INSEE (données brutes)

Défaillances d'entreprises

- 39,2 % de défaillances d'entreprises au 3^{ème} trimestre 2022 par rapport au 3^{ème} trimestre 2019

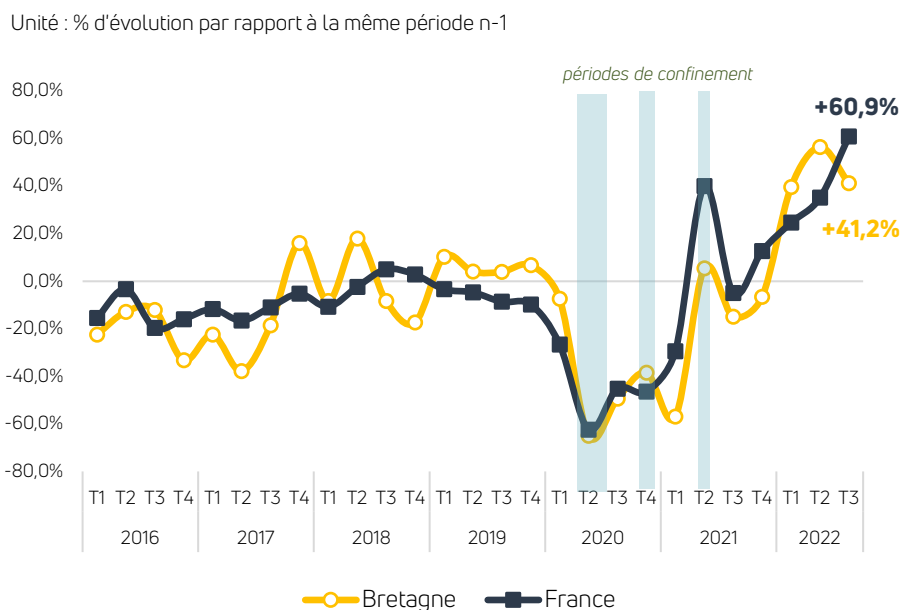
La Banque de France recense 48 entreprises du secteur de la Construction sous le coup de procédures judiciaires au 3^{ème} trimestre 2022 en Bretagne.

Par rapport au 3^{ème} trimestre 2021, le nombre de défaillances d'entreprises de la construction est en hausse de +41,2%. Au niveau national, cette hausse est plus prononcée (+60,9%) par rapport au 3^{ème} trimestre 2021.

Par rapport au 3^{ème} trimestre 2019, le nombre de défaillances est par contre en baisse de 39,2 %, plus fortement qu'au niveau national (-15,9%).

Du fait des mesures exceptionnelles mises en œuvre depuis le 2^{ème} trimestre 2020, le nombre de défaillances constatées reste à un niveau historiquement bas. Ainsi, les évolutions ne sont pas représentatives des difficultés économiques des entreprises de la filière construction.

Evolution trimestrielle du nombre de défaillances d'entreprises de la Construction



Source : Banque de France (données brutes)

Quelles perspectives de relance pour la filière Construction ?

L'ACTIVITE DANS LE BÂTIMENT

Prévision d'activité sur le marché de l'entretien-rénovation

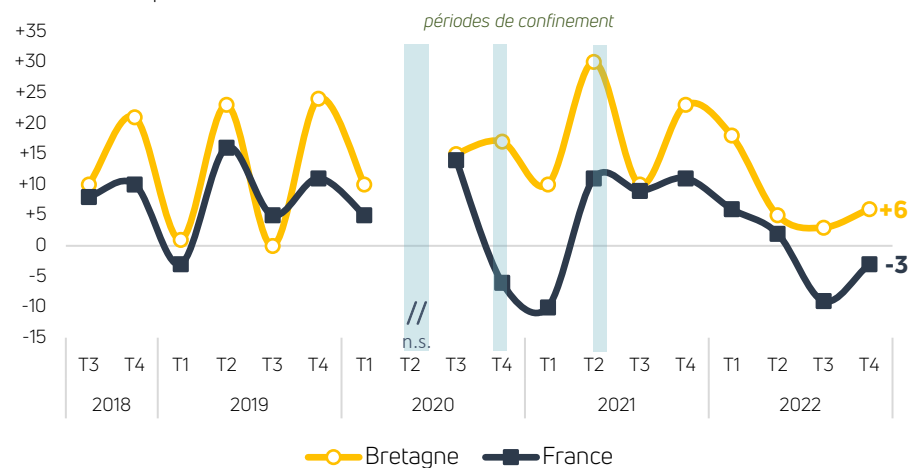
+ 6 : solde d'opinion sur l'activité prévue en entretien-rénovation pour le 4^{ème} trimestre 2022

Avec une part d'entreprises anticipant une hausse de leur montant de facturation plus importante qu'au trimestre précédent, le solde d'opinion de la Bretagne affiche un solde supérieur au niveau national (+6 contre -3).

Au niveau national, les perspectives sont toujours dégradées (-3 contre -9 au trimestre précédent). L'écart entre les soldes d'opinion aux niveaux régional et national se resserre (-9 contre -12 au trimestre précédent).

Prévision d'activité en entretien-rénovation

Unité : solde d'opinion



Evolution des carnets de commandes en entretien-rénovation

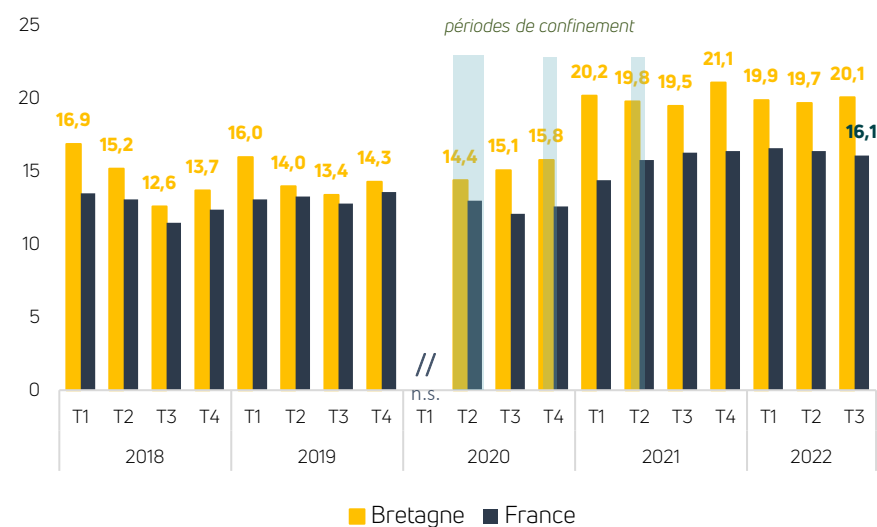
Toujours une stabilité de carnets de commandes en entretien-rénovation à la fin du 3^{ème} trimestre 2022 par rapport à la fin du 3^{ème} trimestre 2021

A la fin du 3^{ème} trimestre 2022, les carnets de commandes en entretien-rénovation se stabilisent par rapport au trimestre précédent, représentant 20,1 semaines de travail garanties (contre 19,7 semaines au trimestre précédent). La Bretagne se place en tête des régions détenant des carnets de commandes supérieures au niveau national, suivie de près par la région Occitanie.

Sur la même période, les carnets de commandes se stabilisent également au niveau national (16,1 semaines contre 16,4 semaines au trimestre précédent).

Évolution des carnets de commandes en entretien-rénovation

Unité : nombre moyen de semaines



Source : FFB - Enquête Cellule Economique de Bretagne, Réseau des CERC

Quelles perspectives de relance pour la filière Construction ?

L'ACTIVITE DANS LES TRAVAUX PUBLICS

● Préviation d'activité

- 41 : solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leur activité future au 4^{ème} trimestre 2022

Les prévisions d'activité au cours du 4^{ème} trimestre 2022 restent à la baisse selon les chefs d'entreprise TP bretons. Ils sont cependant moins nombreux qu'il y a trois mois à anticiper une baisse de leur activité plutôt qu'une hausse. Cette relative amélioration des opinions touche l'activité avec la clientèle publique, où les chefs d'entreprise sont plus nombreux qu'il y a trois mois à anticiper une hausse de l'activité.

Au niveau national, la situation reste dégradée également au 4^{ème} trimestre 2022 (-8 de solde d'opinion), mais moins fortement qu'en Bretagne.

- 11 : solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leurs effectifs futurs

Les perspectives d'emploi diminuent fortement au 4^{ème} trimestre 2022 (-11 % contre + 2 % au 3^{ème} trimestre, +5% au 2^{ème} trimestre, et + 14 % au 1^{er} trimestre).

● Evolution des carnets de commandes

4,3 mois de carnets de commandes à la fin du 3^{ème} trimestre 2022

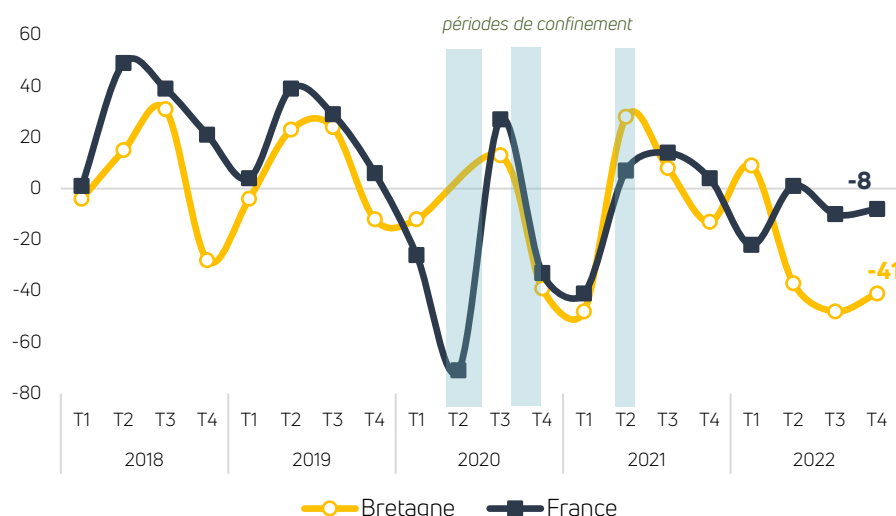
Les entreprises bretonnes de Travaux Publics jugent leur niveau de carnets de commandes à 4,3 mois à fin septembre 2022, en hausse de 0,1 mois par rapport au trimestre précédent. Au niveau national, ils sont toujours plus garnis qu'en Bretagne (6,3 mois) et ont augmenté de 0,2 mois sur trois mois.

Les carnets de commandes sont toujours jugés par les chefs d'entreprise TP bretons à un niveau inférieur à la normale. Cependant cette tendance s'améliore au 3^{ème} trimestre 2022 (-34 % de solde d'opinion contre -44 % au 2^{ème} trimestre 2022).

- 34 % : solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leurs carnets de commandes au 3^{ème} trimestre 2022

Evolution de l'opinion des chefs d'entreprise de Travaux Publics sur leur activité future

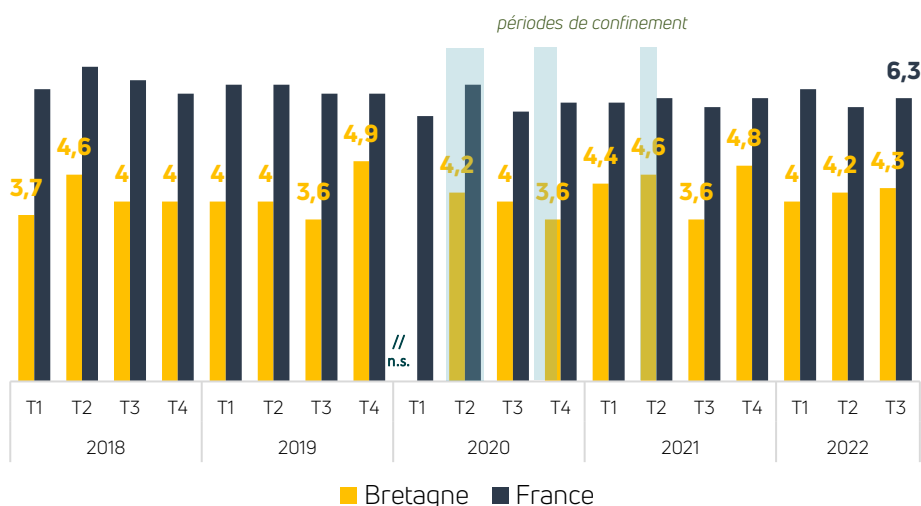
Unité : solde d'opinion



Source : Enquête trimestrielle FNTP/ INSEE

Evolution des carnets de commandes des entreprises de Travaux Publics

Unité : nombre moyen de mois de travail assuré



Source : Enquête trimestrielle FNTP/ INSEE

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique représente 50 % de l'activité totale dans les Travaux Publics et environ 20 % de celle du Bâtiment. Les appels d'offres sont annonciateurs des futurs chantiers pour les entreprises de la Construction. Il s'agit de leviers indispensables à l'activité économique du secteur de la construction dans les territoires.

● Marchés de travaux de Bâtiment

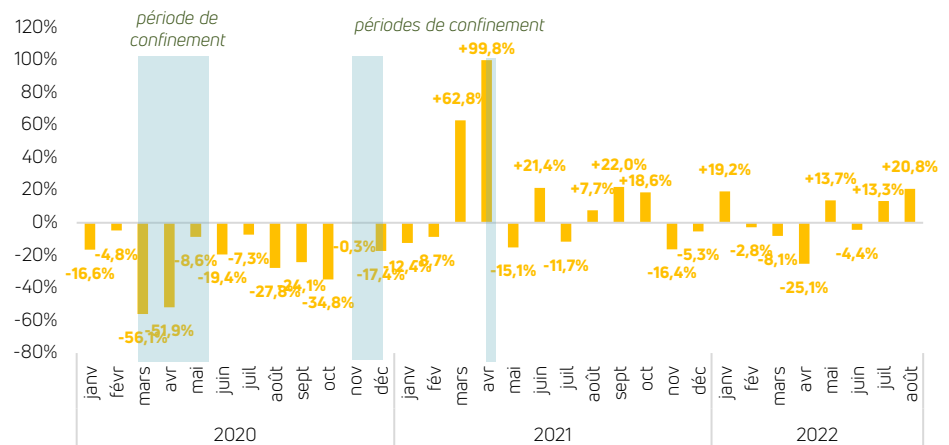
+ 20,8 % de marchés de travaux publiés en août 2022
par rapport à août 2021

En août 2022, le nombre de marchés de travaux Bâtiment publiés est en hausse de 20,8% par rapport au mois d'août 2021.

Sur 12 mois glissants, à fin août 2022, le nombre de marchés de travaux Bâtiment publiés est en légère hausse (+1,5%) par rapport aux 12 mois précédents. Par contre, si on compare par rapport à la période mars 2019-février 2020, les marchés de travaux Bâtiment publiés n'ont pas retrouvé les niveaux d'avant la crise sanitaire (-15,4%).

Évolution mensuelle du nombre de marchés publiés pour des travaux de Bâtiment en Bretagne

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Vecteur Plus – traitement : Cellule Economique de Bretagne

● Marchés de travaux de Travaux Publics

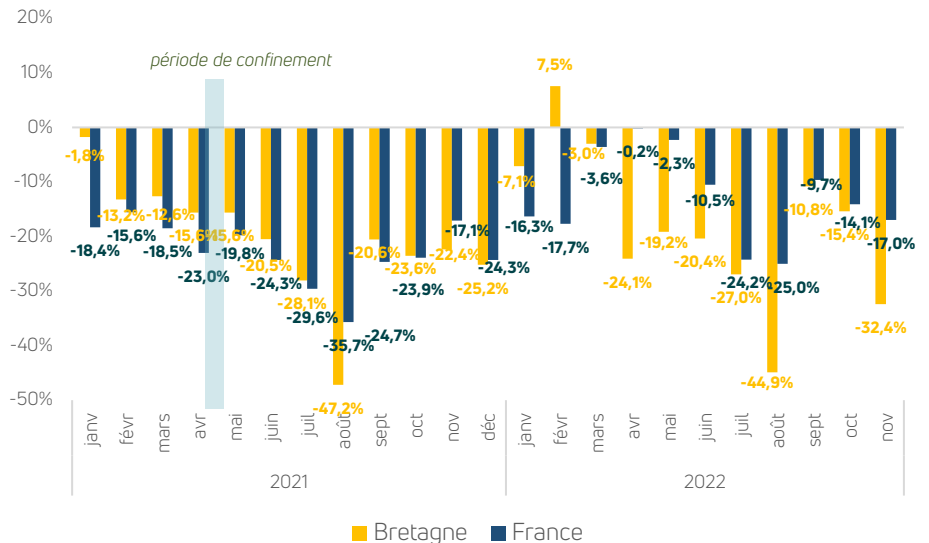
- 32,4 % d'appels d'offres remis en novembre 2022
par rapport à la moyenne novembre 2018 et 2019

À fin novembre 2022, le nombre d'appels d'offres remis dans le secteur des Travaux Publics est inférieur de 32,4 % à la moyenne des mois de novembre 2018-2019 en Bretagne (contre -17,0% au niveau national).

De janvier à novembre 2022, le niveau moyen des appels d'offres remis dans le secteur des Travaux Publics en Bretagne est inférieur de 17,5 % à la moyenne de la même période des années 2018-2019. Au niveau national, cette baisse est plus marquée et atteint - 22,9 %.

Evolution du nombre d'appels d'offres remis dans le secteur des Travaux Publics

Unité : % d'évolution mois 2021 ou 2022 par rapport à la moyenne du même mois 2018-2019



Source : FRTP - Vecteur Plus

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PUBLIQUE

Marchés de maîtrise d'œuvre Bâtiment et Travaux Publics

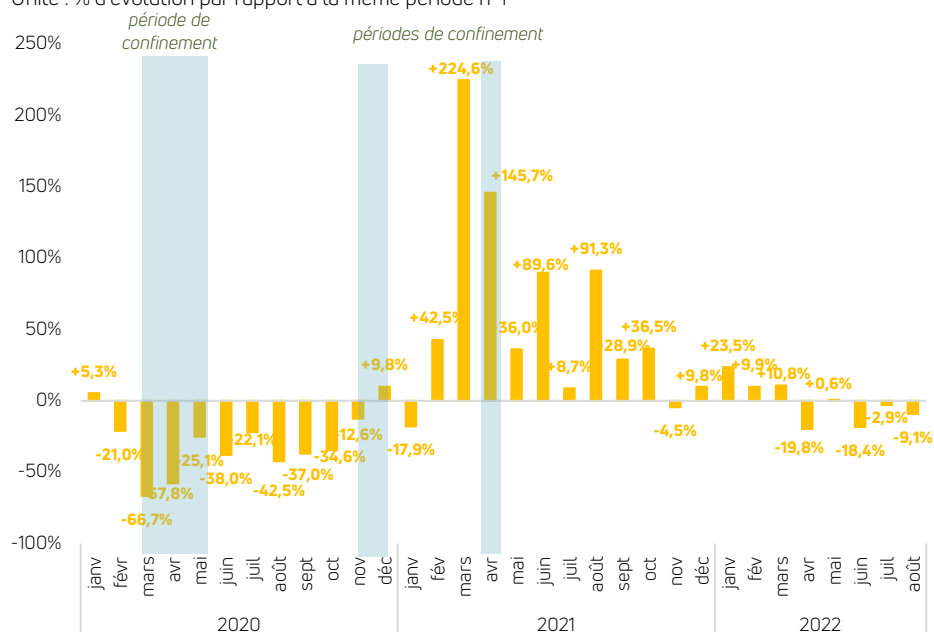
- 9,1% de marchés publics de maîtrise d'œuvre pour des travaux BTP publiés en août 2022 par rapport à août 2021

La baisse enregistrée au mois précédent sur le nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre (y compris concours) pour des travaux BTP publiés en Bretagne se poursuit en août 2022 par rapport à août 2021 (-9,1%). Comparativement au niveau d'août 2019, le nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre pour des travaux BTP est stable.

Sur 12 mois glissants, à fin août 2022, le nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre est en progression (+3,2%) par rapport aux 12 mois précédents. Si on compare par rapport à la période mars 2019 – février 2020 (avant la crise sanitaire), les marchés publics de maîtrise d'œuvre publiés sont relativement stables par rapport aux niveaux d'avant la crise sanitaire (-0,2%).

Évolution mensuelle du nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre pour des travaux BTP en Bretagne

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Vecteur Plus – traitement : Cellule Economique de Bretagne

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PRIVÉE

• Autorisations de logements neufs

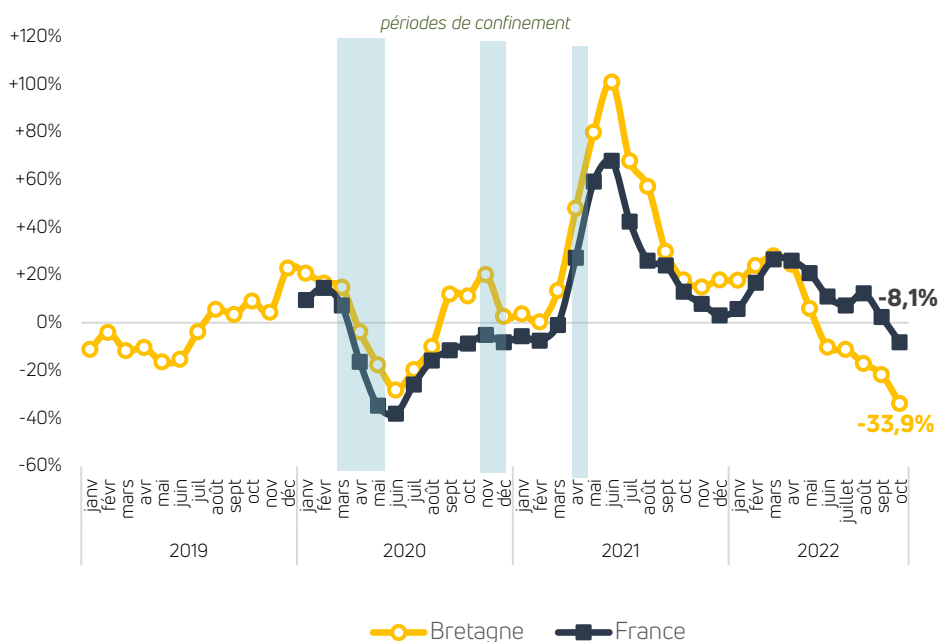
-13,3 %
de logements autorisés
entre août et octobre 2022
par rapport à la même période
de 2019

Sur trois mois glissants (d'août à octobre 2022), le nombre de logements autorisés est en recul de 33,9 % par rapport à la même période de 2021. Au niveau national, la situation est également dégradée (-8,1%). Par rapport à la même période de 2019, le nombre de logements autorisés en Bretagne est également en diminution : -13,3%.

En année glissante, à fin octobre 2022, le nombre de logements autorisés enregistre un recul (-2,2%) alors qu'il reste correctement orienté au niveau national (+7,5%). Les autorisations de logements individuels purs restent orientées à la baisse, plus qu'au niveau national (-10,5% contre -8,2% au niveau national), tandis que les autorisations de logements collectifs ou en résidence et de logements individuels groupés affichent toujours une progression mais moins forte qu'au niveau national. Ce niveau d'autorisations, en hausse, est toujours en partie lié aux demandes de permis déposés en décembre 2021, compte-tenu de leur délai d'instruction plus long.

Evolution sur trois mois glissants du nombre de logements autorisés par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée, estimations à fin octobre 2022

• Surfaces autorisées de locaux neufs

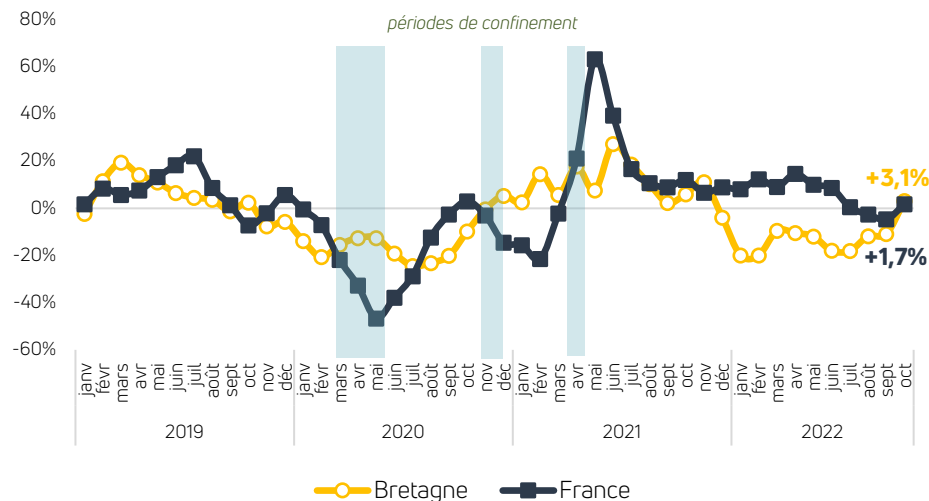
-1,6 % de surfaces autorisées
de locaux neufs
entre août et octobre 2022
par rapport à la même période
de 2019

Sur trois mois glissants, les surfaces autorisées de locaux en Bretagne sont supérieures aux niveaux enregistrés au cours de la même période de 2021 (+3,1%), mais inférieures aux niveaux de 2019 (-1,6%). Au niveau national, la situation est également en hausse par rapport à la période août-octobre 2021 (+1,7%), moins marquée qu'en Bretagne.

En année glissante, à fin octobre 2022, les surfaces autorisées sont toujours orientées à la baisse (-11,2%) par rapport aux douze mois précédents alors qu'elles augmentent au niveau national (+5,6%). La Bretagne affiche l'évolution la plus dégradée parmi les régions françaises. C'est le recul de la demande sur le marché des bâtiments agricoles, premier marché en nombre de m2 autorisés en Bretagne, qui explique, en partie, cette évolution.

Evolution sur trois mois glissants des surfaces autorisées de locaux par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SDES, Sit@del2 en date de prise en compte

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PRIVÉE

Promotion immobilière : Logements neufs réservés à la vente

- 20,0 % de logements neufs réservés à la vente (ou vendus) au 3^{ème} trimestre 2022

par rapport au 3^{ème} trimestre 2019

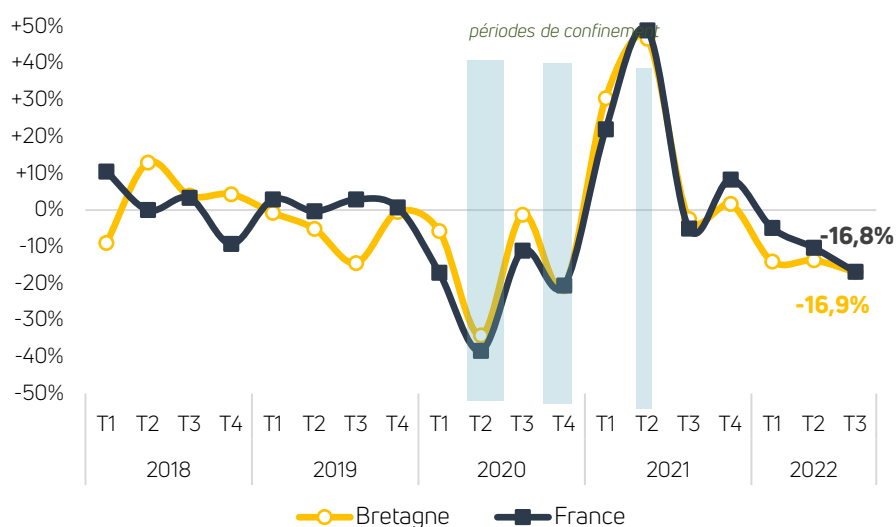
Au cours du 3^{ème} trimestre 2022, 1 023 logements neufs (individuels groupés et collectifs) ont été réservés à la vente (ou vendus) en Bretagne : ce niveau de ventes est inférieur de 16,9 % au niveau du 3^{ème} trimestre 2021.

Par rapport au 3^{ème} trimestre 2019 (avant-crise), les ventes sont également en fort recul : -20,0% en Bretagne.

Au niveau national, les ventes ont diminué de 16,8 % au 3^{ème} trimestre 2022 par rapport au 3^{ème} trimestre 2021 et de 29,7 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2019. Ces évolutions touchent tous les marchés.

Evolution du nombre de logements individuels groupés et collectifs réservés à la vente par rapport au même trimestre de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : ECLN

Promotion immobilière : Logements neufs mis en vente

- 16,8 % de logements neufs mis en vente au 3^{ème} trimestre 2022

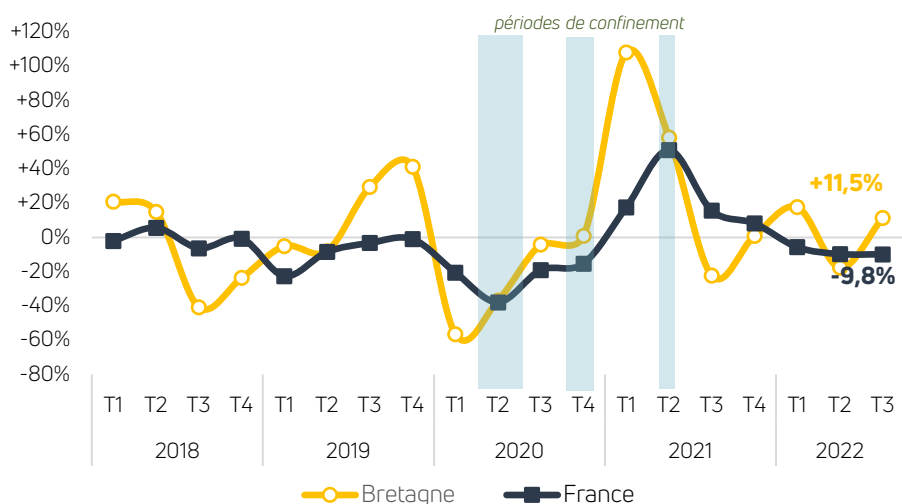
par rapport au 3^{ème} trimestre 2019

883 logements neufs (individuels groupés et collectifs) ont été mis en vente au 3^{ème} trimestre 2022 en Bretagne, en hausse de 11,5 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2021, tout en restant inférieurs de 16,8% par rapport au 3^{ème} trimestre 2019. Cette baisse touche l'ensemble des marchés.

Au niveau national, le nombre de logements mis en vente reste orienté à la baisse au 3^{ème} trimestre 2022 (-9,8% par rapport au 3^{ème} trimestre 2021 et -15,4% par rapport au 3^{ème} trimestre 2019), ceci sur l'ensemble des marchés.

Evolution du nombre de logements individuels groupés et collectifs mis en vente par rapport au même trimestre de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : ECLN

Annexe :

Fonds d'Accélération de la Transition Ecologique dans les territoires ou « Fonds Vert »

Début décembre 2022, le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a diffusé un premier guide à destination des élus, sur l'utilisation du Fonds d'accélération de la Transition Ecologique dans les territoires ou « Fonds Vert ». Disponible à partir du 1^{er} janvier 2023, son montant atteindra 2 milliards d'euros, contre 1,5 milliard d'euros initialement annoncés. Il sera mis en place pour « accélérer la transition écologique dans les territoires » et sera piloté par la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature. Il permettra notamment de financer trois types d'actions : le renforcement de la performance environnementale dans les territoires, leur adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Les grands objectifs fixés par le gouvernement (ZAN, rénovation énergétique des bâtiments, réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc.) induisent tous des actions qui peuvent être déclinées au niveau local et seront éligibles au Fonds Vert. Par exemple, la réduction de l'empreinte carbone passe par la création des zones à faible émission (ZFE) dans les agglomérations. Le Fonds Vert pourra donc être mobilisé pour « aider à la création des ZFE ».

Concernant la mise en œuvre pratique, l'accès à ce fonds ne passera pas par de complexes appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt. Ce sont les préfets de région, qui recevront une enveloppe régionale et qui « sélectionneront les projets présentés par les collectivités ». La présentation et le suivi des dossiers se feront via la plateforme en ligne Démarches-simplifiées.

Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Sources utilisées dans cette note : Enquête GIE-Réseau des CERC-Cellule Economique de Bretagne, FFB-FRB, FNTP-FRTP, CAPEB, UNICEM, SDES, Sit@del2, INSEE, ECLN, Vecteur Plus, Banque de France, Pôle Emploi, DARES, AcoSS-URSSAF, STMT, DREAL Bretagne, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Avec le concours des membres de la Cellule Economique de Bretagne :

Membres fondateurs :	    DREAL Bretagne		
Membres de droit :	Préfecture de la région Bretagne Conseil régional de Bretagne Trésorerie Générale Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne (DRAAF) Conseil Economique, Social et environnemental régional de Bretagne (CESER)	Banque de France Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Bretagne (DREETS Bretagne)
Membres actifs :	Aro HLM Bretagne Banque du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP Banque) Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Finistère Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne	Crédit Mutuel Arkéa ENEDIS - Direction régionale Bretagne Fédération du BTP des Côtes d'Armor Fédération du BTP du Finistère Fédération du BTP d'Ille & Vilaine Fédération morbihannaise du BTP Fédération Ouest SCOP BTP Fibois Bretagne FNAIM Bretagne	Rennes Métropole Syndicat des négociants en matériaux de construction de Bretagne Territoires et Développement